

YVES CARIOU

Nous, coopérateurs

L'AVENTURE DES ÉLEVEURS DU PAYS DE FIGEAC

PORTRAITS PHOTO DE GHYSLAIN BONDOUX



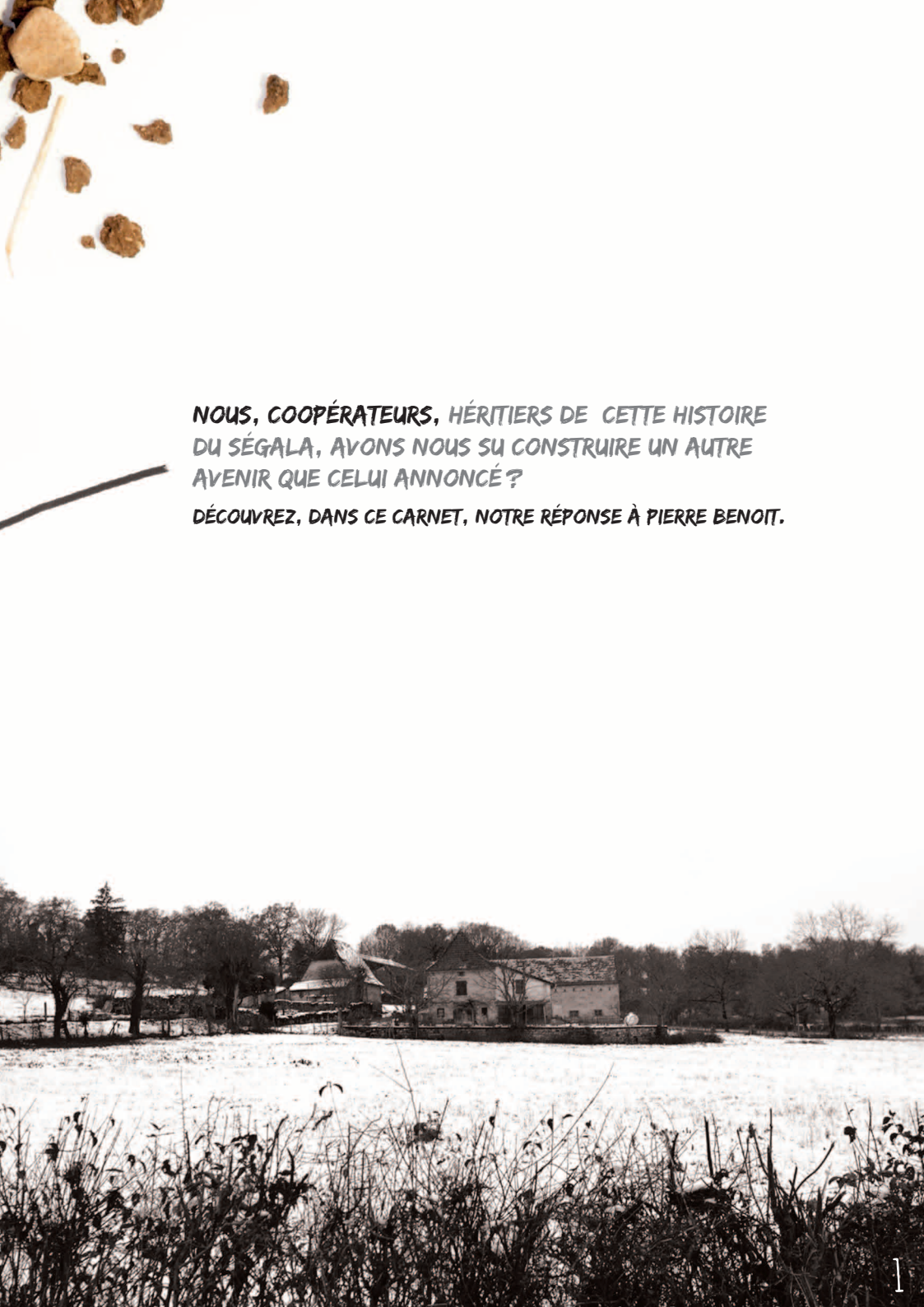
Le Déjeuner de Sousceyrac

Pierre Benoit

1

C'est un sauvage et dur pays que le Ségala, l'un des plus écartés, des plus ignorés de France. À la lisière du Cantal et du Lot, il n'est plus le Quercy, sans être déjà tout à fait l'Auvergne. Abrupt plateau de roches schisteuses, de granits, de grès, il s'élève, par étages, sous les nuées, avec ses noires châtaigneraies, les maigres champs de seigle auxquels il doit son nom, ses landes qu'au crépuscule les troupeaux désertent, et dont les bruyères agitées sans fin par le triste vent de la nuit, demeurent seuls sous les étoiles.

À cette rude région correspond une race plus rude encore, une race hostile aux innovations, farouchement cramponnée au sol. De Labastide-du-Haut-Mont, qui est la commune culminante de la région, on aperçoit, paraît-il, quand le temps est clair, les Pyrénées. Mais qu'importe à l'homme du Ségala cette fantasmagorie bleue et rose ! Il ne se laisse pas séduire ; il n'émigre pas ; il n'abandonne pas son aire. On raconte qu'il existe là haut, dans la forêt, entre Gorse et Senaillac, de vieilles paysannes qui ne savent même pas ce que c'est que le chemin de fer.



**NOUS, COOPÉRATEURS, HÉRITIERS DE CETTE HISTOIRE
DU SÉGALA, AVONS NOUS SU CONSTRUIRE UN AUTRE
AVENIR QUE CELUI ANNONCÉ ?**

DÉCOUVREZ, DANS CE CARNET, NOTRE RÉPONSE À PIERRE BENOIT.

Ce carnet de route a deux ambitions: la première est d'expliquer le plus simplement possible ce qu'est une coopérative. Comment ça marche et surtout pourquoi des hommes et des femmes s'échinent depuis près de deux siècles à faire tourner ces drôles d'entreprises.

La seconde est d'illustrer concrètement l'histoire et les principes coopératifs à travers l'expérience de **Fermes de Figeac**. Depuis plus de trente ans, cette coopérative agricole du Ségala et du Limargue lotois fournit aux agriculteurs l'approvisionnement et les services dont les éleveurs ont besoin. Mais elle va bien au-delà: elle initie et participe aux projets du territoire en s'appuyant toujours sur la force de la mutualisation.

Ce carnet de route est aussi une invitation aux voyages, pour aller plus loin que ces quelques pages. Parcourez le pays et les Fermes de Figeac, rencontrez les coopératives de France et du monde, lisez les grands auteurs de la coopération (Jean-Baptiste André Godin, Charles Gide, Henri Desroche, Jean-François Draperi*...) qui guident les acteurs et auteur de ce carnet.

* Les livres de ces auteurs sont disponibles à la librairie «Des idées et des livres»
www.idees-livres.com

Prendre la route, et surtout celle de la coopération, provoque des rencontres. Les photos sont de Ghyslain Bondoux ou des jeunes de la coop. Les réflexions sont le fruit des rencontres, formations, débats... avec des coopérateurs du Lot et d'ailleurs.

Merci à tous et bon voyage !

“
**LES CITATIONS RAPPORTÉES
ICI SONT TIRÉES D'ENTRETIENS
AVEC DES COOPÉRATEURS DE
FERMES DE FIGEAC.**



POINTS DE REPÈRE

Pour ce voyage dans la coopérative Fermes de Figeac, nous utiliserons comme boussole les sept principes coopératifs définis par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI). Ils nous serviront à comprendre comment Fermes de Figeac traduit en action ces valeurs universelles, revendiquées par l'ensemble des coopératives à travers le monde.

LES SEPT POINTS CARDINAUX DE LA COOPÉRATION :

1. Liberté **page 4**
2. Démocratie **page 8**
3. Économie **page 12**
4. Autonomie **page 16**
5. Éducation **page 20**
6. Coopération entre les coopératives **page 24**
7. Territoire **page 28**

Nous ferons également trois étapes pour débattre de **points importants** :

1. La gouvernance **page 14**
2. La transmission **page 34**
3. L'innovation **page 36**

Pour ne pas nous perdre en route, nous partirons avec des cartes et des **repères** :

1. Une coopérative impliquée dans le mouvement coopératif **page 18**
2. Histoire d'une coopérative : de la CASELI à Fermes de Figeac **page 26**
3. Une coopérative en chiffres : **page 30**
4. Une coopérative ouverte sur le monde **page 32**

Le voyage est propice à la rêverie. Mais les coopérateurs restent des femmes et des hommes d'action. Nous découvrirons trois **utopies... réalisées!**

1. L'entreprise coopérative **page 6**
2. La république coopérative **page 10**
3. Le territoire coopératif **page 22**

Libre à vous de lire ce carnet en partant du début pour arriver à la fin, ou de papillonner au gré de vos envies : la coopération n'est pas une ligne droite (et parfois pas un long fleuve tranquille !) mais un système qui offre de multiples portes d'entrée.



Prenez des raccourcis grâce à notre tracteur

LIBERTÉ

ADHÉSION VOLONTAIRE ET OUVERTE À TOUS

Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat et ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion.

Source: ACI



LA MEILLEURE FAÇON
DE SE FAIRE REMAR-
QUER, C'EST D'ALLER
EN RÉUNION ET DE
L'OUVRIR UN PEU!

LORSQUE TROIS ACTIONS SONT
AUSSI ESSENTIELLES QUE LE
SONT L'ACTION SYNDICALE,
L'ACTION COOPÉRATIVE ET
L'ACTION POLITIQUE, IL EST
VAIN DE RÉGLER ENTRE ELLES
UN ORDRE DE CÉRÉMONIE ET IL
FAUT LES UTILISER TOUTES LES
TROIS AU MAXIMUM

JEAN JAURÈS

Personne ne peut vous obliger à adhérer ou à quitter une coopérative à partir du moment où vous acceptez les règles choisies par les coopérateurs. On appelle cela la **liberté d'adhésion**. C'est la traduction dans l'entreprise coopérative du principe républicain hérité de la Révolution.

Une autre liberté, conquise à cette même époque, est la **liberté d'entreprendre**. Avant la Révolution, on ne pouvait pas créer son entreprise aussi facilement qu'aujourd'hui, notamment dans la production agricole !

Les ouvriers qui créèrent les premières coopératives (ils les appelaient alors « associations ouvrières ») revendiquaient cette liberté d'entreprendre, de créer des entreprises gérées par eux-mêmes et indépendantes des pouvoirs de l'époque. Pour piloter efficacement ces coopératives qui sont donc des associations de personnes, il ne faut pas oublier une troisième liberté: la **liberté d'expression**.

EXPRIMEZ-VOUS!

Aujourd'hui, les agriculteurs, et particulièrement les plus jeunes d'entre eux, s'interrogent: «Participer à une entreprise collective d'accord, mais cela ne va-t-il pas limiter ma liberté individuelle, brider mon entreprise?».

Comment accéder à une large gamme de matériels **innovants**, nouveaux outils de travail du sol, de semis, pulvérisateur automoteur...? L'intérêt de la **CUMA Lot Environnement**, créée à l'initiative de Fermes de Figeac, est justement de proposer à ses adhérents des outils qu'ils ne peuvent pas s'offrir

seuls et que leurs CUMA locales ne pourraient amortir à leur échelle. De plus, elle diminue la charge de travail des éleveurs qui peuvent consacrer ainsi plus de temps à leurs bêtes. Elle permet ensuite de mutualiser les coûts liés à l'innovation: il est moins risqué d'acheter à plusieurs des matériels nouveaux dont on connaît mal les résultats. Enfin, adossée à Fermes de Figeac, elle bénéficie des compétences des techniciens de la coopérative.


page 36

On pense souvent que la coopération est contraignante, car il serait impossible de placer le curseur au bon endroit entre individu et collectif. C'est mal poser le problème. La coopération doit permettre à chacun de mieux s'épanouir en tant que personne et de mieux réussir en tant que travailleur qu'il ne pourrait le faire seul. La coopération, parce qu'elle reconnaît les personnes dans leur diversité, permet au collectif d'aller beaucoup plus loin qu'un groupe d'individus uniformes. Ce n'est pas un équilibre entre la personne et le collectif, c'est la synergie entre les deux.

**ÊTRE AUTONOME,
CE N'EST PAS ÊTRE SEUL,
C'EST DÉCIDER LIBREMENT!**



L'ENTREPRISE COOPÉRATIVE


Dans l'histoire de la coopération, on peut distinguer, avec Jean-François DRAPERI, trois utopies (les deux autres: pages 10 et 22).

La première est celle de la petite république coopérative. Les jeunes de Fermes de Figeac ont découvert au **Familistère de Guise** comment Jean-Baptiste André Godin (1817 – 1888) a construit une usine (les fameux poêles Godin), un habitat confortable, mais aussi mis en place épicerie coopérative, système de santé, enseignement laïque et mixte... Cette coopérative où vivront et travailleront jusqu'à 2000 personnes survivra 80 ans à Godin et se visite aujourd'hui comme un des endroits où s'est inventée au XIXe siècle une économie sociale, alternative au capitalisme et au collectivisme.

Cette première utopie perdure de nos jours grâce par exemple aux SCOP, coopératives de travailleurs salariés. La coopération agricole ne mettra en place que de très rares coopératives de production. L'exemple le plus connu est de celui de l'**Union des Jeunes**

Viticulteurs Récoltants, société coopérative agricole d'exploitation en commun (SCAEC), où les jeunes de Fermes de Figeac ont également **enquêté**. La force de ce type d'entreprise tient notamment au fait que les résultats sont en partie affectés à la constitution d'un capital impartageable. Nul besoin de refinancer à chaque génération ce capital: à l'UJVR, un jeune devient viticulteur en rachetant seulement 20000€ de parts sociales. À l'heure où le risque, y compris en France, est que des financiers accaparent des terres et des exploitations de plus en plus coûteuses à reprendre, les agriculteurs et la coopération agricole peuvent utilement s'interroger sur les enseignements à tirer des réalisations concrètes et performantes issues de cette première utopie.

CUMA intégrale, assolement en commun, GFA... les combinaisons entre ces outils et des sociétés où chacun conserve son autonomie, sont peut-être les **formes actuelles de la coopération de production**.



CE QUI DIVISE LE MONDE AGRICOLE,
C'EST LE PROBLÈME DU FONCIER!
L'ESSENTIEL C'EST D'AVOIR LA
TERRE POUR LA TRAVAILLER.



Le principe DÉMOCRATIE

POUVOIR DÉMOCRATIQUE EXERCÉ PAR LES MEMBRES

Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions. Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux.

ENTRE NOTRE SOCIALISME COOPÉRATIF ET
LE SOCIALISME COLLECTIVISTE, MÊME LE
PLUS SYMPATHIQUE, IL RESTERA TOUJOURS
CETTE DIFFÉRENCE ESSENTIELLE QUE LE
PREMIER EST FACULTATIF ET VOLONTAIRE
TANDIS QUE LE SECOND EST COERCITIF.
CHARLES GIDE



Dans les entreprises capitalistes, sociétés qui regroupent des capitaux, vous disposez à l'assemblée générale d'autant de voix que vous possédez d'actions. L'objectif de ces entreprises est, avant tout, de rémunérer les actionnaires. Dans les coopératives, entreprises qui regroupent des personnes, chaque associé (appelé aussi adhérent ou sociétaire) a **le même nombre de voix: une, et une seule**. C'est la traduction dans l'entreprise du principe républicain d'égalité. L'objectif de ces entreprises coopératives est avant tout de répondre aux besoins des associés.

Dans ces petites républiques que sont les coopératives, tous les associés sont donc égaux quand il s'agit de décider, d'être pour ou contre une décision. Cela ne veut pas dire qu'ils

seront égaux face à toutes les activités de la coopérative. De la même façon que tous les citoyens ne payent pas le même montant d'impôts, mais payent en fonction de leurs revenus, on cherchera, dans les coopératives, un traitement équitable des associés. Parfois cela ne fait pas débat: il est rare que des voix s'élèvent contre des aides aux jeunes agriculteurs (chèque-conseil, facilité de trésorerie...). En revanche, faut-il accorder des tarifs préférentiels à ceux qui achètent de grosses quantités d'aliments, de meilleurs prix à ceux qui livrent de gros quotas de lait? Voilà de vrais débats à mener pour distinguer **l'égalité dans les prises de décision et l'équité dans le fonctionnement**. La définir fait partie du travail des administrateurs.

“
**LA COOPÉRATION,
C'EST DES HOMMES QUI
TRAVAILLENT POUR
DES HOMMES. C'EST
PAS DES HOMMES QUI
TRAVAILLENT POUR LE
PROFIT.**

À Fermes de Figeac, le conseil d'administration n'a jamais voté. Les décisions se construisent collectivement et sont prises quand tout le monde tombe d'accord. Décider par consensus peut paraître coûteux en temps. Mais ce type de fonctionnement enrichit la première proposition par le débat et suscite l'engagement des personnes. De plus, une fois la décision prise, on gagnera le temps «perdu» en réunion dans **la rapidité et l'efficacité** de la mise en œuvre. Associer largement est un gage d'efficacité dans l'action: celui qui a pris part à la décision la met en œuvre avec autant plus de conviction. Les jeunes en formation à la coopération ont bien compris ce circuit court de la **gouvernance** quand ils proposaient en 2005 d'associer un adhérent et un salarié à l'administrateur chargé de réfléchir à un sujet.

LA RÉPUBLIQUE COOPÉRATIVE

La deuxième utopie est celle de la grande république coopérative. Charles Gide (1847-1932) proposera de développer une «république coopérative» fondée sur la coopération de consommation.

- 1/ Regrouper toutes les petites coopératives de consommateurs;
- 2/ Utiliser les bénéfices pour investir dans l'industrie et produire ainsi de quoi approvisionner les magasins;
- 3/ Et finalement acquérir des fermes pour l'alimentation.

Tel était le plan en trois étapes de Gide. La coopération de consommation connaîtra un développement remarquable jusque dans les années 1960 en France et renaît aujourd'hui avec les AMAP et les coop bio. Au Japon, elle compte 10 millions de membres!

Cette utopie pose la question des **rappports entre production et consommation**. Servir aux mieux les intérêts des consommateurs sans léser ceux

des producteurs (et vice versa) reste très difficile, même si on trouve de belles expériences dans le **monde**.

Plutôt que de s'en remettre à la grande distribution ou de laisser chaque agriculteur se débrouiller avec la vente directe, Fermes de Figeac a choisi une forme originale qui fait maintenant école. Dans les rayons «terroir» de ses magasins, la coopérative vend d'abord les produits de ses adhérents. S'ils ne peuvent fournir tout ce que veulent les **consommateurs**, la coopérative fait appel aux autres producteurs du territoire, ou à ceux du commerce équitable. On ne produit pas de café dans le Ségala.

Convier autour de la table les différents acteurs de l'alimentation dans les « Pays de Figeac, mêlées gourmandes » permet de poursuivre aujourd'hui cette réflexion pour construire de nouvelles relations sur le territoire entre agriculteurs, artisans, restaurateurs, consommateurs...

C'EST QUE LA COOPÉRATION AGRICOLE, DE PAR SA NATURE MÊME, FORGE DES LIENS ÉCONOMIQUES, CERTES, MAIS QUI DEMEURENT ENTRELACÉS À DES LIENS ÉCOLOGIQUES, PARENTAUX, TRIBAUX PARFOIS, CULTURAUX, CULTURELS ET MÊME CULTUELS, TOUJOURS ÉCOLOGIQUES, QU'ILS SOIENT VILLAGEOIS OU INTERVILLAGEOIS, D'OÙ SA DENSITÉ.

HENRI DESROCHE 1976



3^e principe ÉCONOMIE

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES

Les membres contribuent de manière équitable au capital de leurs coopératives et en ont le contrôle. Une partie au moins de ce capital est habituellement la propriété commune de la coopérative. Les membres ne bénéficient habituellement que d'une rémunération limitée du capital souscrit comme condition de leur adhésion. Les membres affectent les excédents à tout ou partie des objectifs suivants: le développement de leur coopérative (éventuellement par la dotation de réserves dont une partie au moins est impartageable), des ristournes aux membres en proportion de leurs transactions avec la coopérative et le soutien d'autres activités approuvées par les membres.

Financer l'entreprise

Les coopératives sont certes des sociétés qui regroupent des personnes, mais il faut des capitaux pour investir et fonctionner ! C'est pour cela que chaque coopérateur verse des parts sociales: en lui prêtant ainsi de l'argent, il devient le banquier de sa propre coopérative. Quand il quittera la coopérative, il repartira avec cet argent.

Une autre façon de renforcer le capital de la coop est de mettre en réserve une partie des bénéfices tirés

de l'activité. Ces réserves deviennent alors impartageables: quand l'associé sort de la coopérative, il laisse ce capital dans l'entreprise, alors même qu'il a contribué à le créer. Ce capital est devenu un **patrimoine collectif, ancré au territoire** et que personne ne peut délocaliser. Il se transmettra et se développera de génération en génération. Grâce à ce patrimoine collectif, le territoire et les jeunes bénéficient des investissements des anciens et peuvent consacrer les leurs au développement, à l'**innovation**...

Évidemment, comme toutes les entreprises, les coopératives vont également emprunter de l'argent pour financer leur développement et leurs investissements.



“ ÊTRE COOPÉRATEUR, C'EST PARTICI-
PER À LA VIE ÉCONOMIQUE DU COIN,
PARTICIPER AUX DÉCISIONS ÉCONO-
MIQUES ET POLITIQUES. C'EST ÊTRE
ACTEUR DE SA VIE, NE PAS LAISSER
AUX AUTRES LES DÉCISIONS QUI NOUS
CONCERNENT, C'EST METTRE UN PEU
D'HUMANITÉ DANS LES DÉCISIONS
ÉCONOMIQUES.

Comment distribuer les bénéfices ?

Sécheresse en 2003. Mauvaise année pour les éleveurs du Ségala, bonne année pour la coop qui vend plus de fourrages et d'aliments. Comment redistribuer cette richesse ? Dans une société par actions, on verserait des dividendes aux actionnaires, tant pis pour les éleveurs. Dans une coopérative, on dote les réserves puis on redistribue aux sociétaires une partie de cette richesse produite collectivement : c'est la ristourne. Elle est le plus souvent proportionnelle à l'activité : ainsi, **la coop redistribue les excédents à ceux qui font l'activité, pas à ceux qui la financent.**

En 2004, le conseil d'administration (CA) réfléchit à la redistribution du résultat. Une ristourne sur l'activité en 2003 reviendrait à donner plus à celui qui a acheté beaucoup d'aliments, éventuellement de manière opportuniste et alors qu'il n'est pas un client régulier. Le CA décide plutôt de créer une caisse de péréquation abondée par une part de ce résultat exceptionnel. Chaque adhérent se voit ensuite proposer un « contrat matières premières » : l'éleveur a acheté 40 tonnes en 2003, la coop lui garantit un prix sur 40 tonnes en 2004. Les inévitables fluctuations des cours sont prises en charge par la coop grâce à cette caisse. **La ristourne récompense l'activité à venir plutôt que l'activité passée**, la régularité de l'activité avec la coop, plutôt que les comportements opportunistes. Les salariés de la Fermes de Figeac savent maintenant que quand ils proposent ce contrat, ils vont au-delà du geste commercial et mettent en place une politique de redistribution des richesses que seule la coopération peut revendiquer.



LA GOUVERNANCE

ON EST QUAND MÊME ACTEUR DE NOTRE DESTIN
QUAND ON EST ADHÉRENT, ADMINISTRATEUR.
MALHEUREUSEMENT, ÇA PARTICIPE DE MOINS EN
MOINS, MAIS ON EST ACTEUR!

Pour dire les choses simplement, gouverner une entreprise, revient à organiser les relations entre ceux qui dirigent et ceux qui produisent. Ça n'est jamais facile, mais ce n'est pas plus difficile dans une coop que dans une autre entreprise.

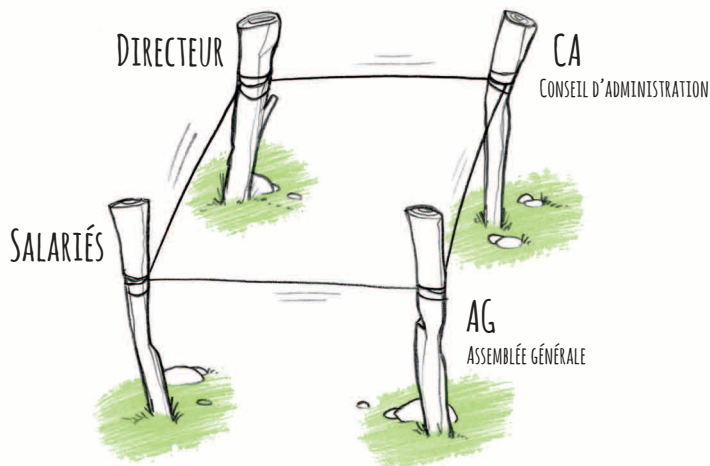
Dans une **exploitation individuelle**, c'est simple. La personne qui produit est celle qui dirige : l'enjeu est d'être bien conseillé et de ne pas s'isoler.

Dans une **exploitation familiale**, on régule entre les intérêts de la famille et ceux de l'entreprise. Ce n'est pas toujours facile d'arbitrer entre le patrimoine et la performance technique, surtout quand ceux qui possèdent le patrimoine ne travaillent plus tous sur l'exploitation.

Dans un **GAEC**, où tous les associés travaillent et participent à la direction de l'entreprise, on apprend à gouverner collectivement. La difficulté est de veiller au quotidien à la qualité des relations et de s'assurer du partage des objectifs sur le long terme.

Dans une société de capitaux, les actionnaires, notamment les plus gros d'entre eux, dirigent par l'intermédiaire d'un PDG et du conseil d'administration. Sous la pression des syndicats, des politiques ou de l'opinion, ils vont veiller à ce que les profits des actionnaires ne pénalisent pas trop les intérêts des salariés, fournisseurs, consommateurs...

Dans une coopérative, la gouvernance est théoriquement simple : l'assemblée générale des sociétaires gouverne démocratiquement. Elle définit le **projet coopératif**, texte fondamental qui détermine les finalités de la coopérative. Pour gagner en efficacité, l'AG délègue au conseil d'administration l'élaboration de la stratégie permettant d'atteindre les objectifs du projet coopératif. Le CA choisit le directeur. Il va **traduire en projet d'entreprise cette stratégie coopérative**. Au quotidien, il conduira, avec les autres salariés, les actions de la coopérative. Ce cheminement du pouvoir et cette distinction des rôles ont été schématisés par Henri Desroche dans son fameux quadrilatère.

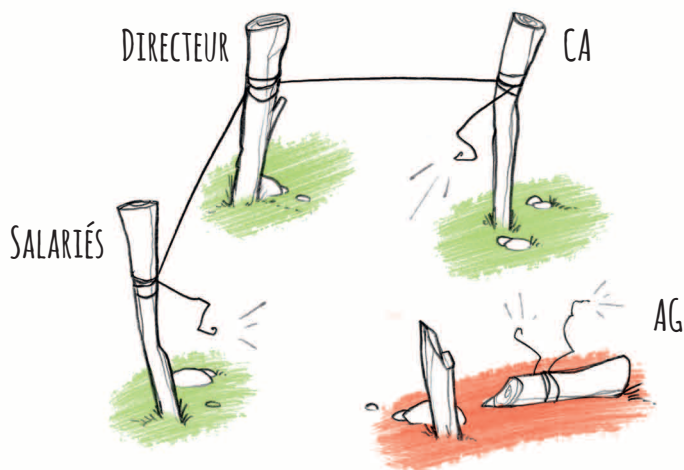


L'enjeu de la gouvernance coopérative est de veiller à ce que les quatre sommets du quadrilatère soient bien présents et actifs. Pour cela il faut que le quadrilatère demeure en tension: chaque sommet tire donc suffisamment fort pour exercer ses prérogatives... mais pas trop pour ne pas déséquilibrer les autres sommets.

La gouvernance de la coop n'est donc pas statique, mais dynamique ce qui provoque **du débat et quelques coups de gueule!**

Parfois le quadrilatère devient bancale quand les adhérents ne jouent plus leur rôle, se déforme quand la direction supplante le CA dans la définition des orientations...

La qualité du binôme président/directeur, le soin apporté à l'animation coopérative et au débat démocratique, le travail d'équipe du CA, la mobilisation des adhérents... compteront alors parmi les éléments déterminants pour redresser la barre.



4e principe AUTONOMIE

AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE

Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide, gérées par leurs membres. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris des gouvernements, ou la recherche de fonds à partir de sources extérieures, doit se faire dans des conditions qui préservent le pouvoir démocratique des membres et maintiennent l'indépendance de leur coopérative.

PLUS L'ÉCONOMIE VA SE CONCENTRER, PLUS
LES GENS VONT AVOIR BESOIN DE REFAIRE DES
GROUPES, DE REVENIR À DES COOPÉRATIVES.





Les ouvriers ont créé les premières coopératives en Angleterre pour échapper à la domination des propriétaires des usines dès les débuts de la révolution industrielle. Les Allemands ont inventé le crédit mutuel pour ne plus tomber sous la mainmise des usuriers. Les agriculteurs ont monté les coopératives laitières pour casser le monopole des industriels qui décidaient seuls des prix. La coopération est donc une longue quête de l'autonomie.

Hier, l'enjeu était de conquérir son indépendance vis-à-vis de ceux qui possédaient les terres ou les usines. Mais aujourd'hui? Dans une **économie mondialisée**, des fonds de pension acquièrent des terres agricoles. Quelques distributeurs font la pluie et le beau temps sur les prix... Le contexte n'est plus le même, mais les raisons de coopérer existent de plus en plus.


page
32


page
12

L'autonomie des éleveurs de Fermes de Figeac passe par leur capacité à résister aux soubresauts de l'économie mondialisée. Si l'on est trop dépendant des protéines importées pour l'alimentation du bétail, des coûts du pétrole pour la mécanisation et la fertilisation, des capitaux extérieurs pour les investissements... on résiste mal et on se redresse moins facilement après les crises. Pour **renforcer la résilience des éleveurs** et de l'économie locale, Fermes de Figeac développe l'autonomie alimentaire des élevages, l'autonomie énergétique du territoire, la collecte de l'épargne locale.

Le soja coûte cher et n'enrichit pas les **paysans brésiliens**? Fermes de Figeac développe la culture de la luzerne (2,5 tonnes de protéine à l'hectare) mais aussi l'organisation de la récolte, du séchage et du pressage.

On ne sait pas ce que finance notre épargne? Fermes de Figeac propose à ses salariés de prendre des **parts sociales** dans la coopérative, comme les adhérents. Cet argent permet d'investir dans des projets qui créent de la valeur ajoutée sur le territoire.

UNE COOPÉRATIVE IMPLIQUÉE DANS LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

Pour comprendre comment fonctionne une coopérative, rien de mieux que d'aller enquêter dans une autre coop pour comprendre son organisation, sa gouvernance et pour s'appropriier ses bonnes pratiques.

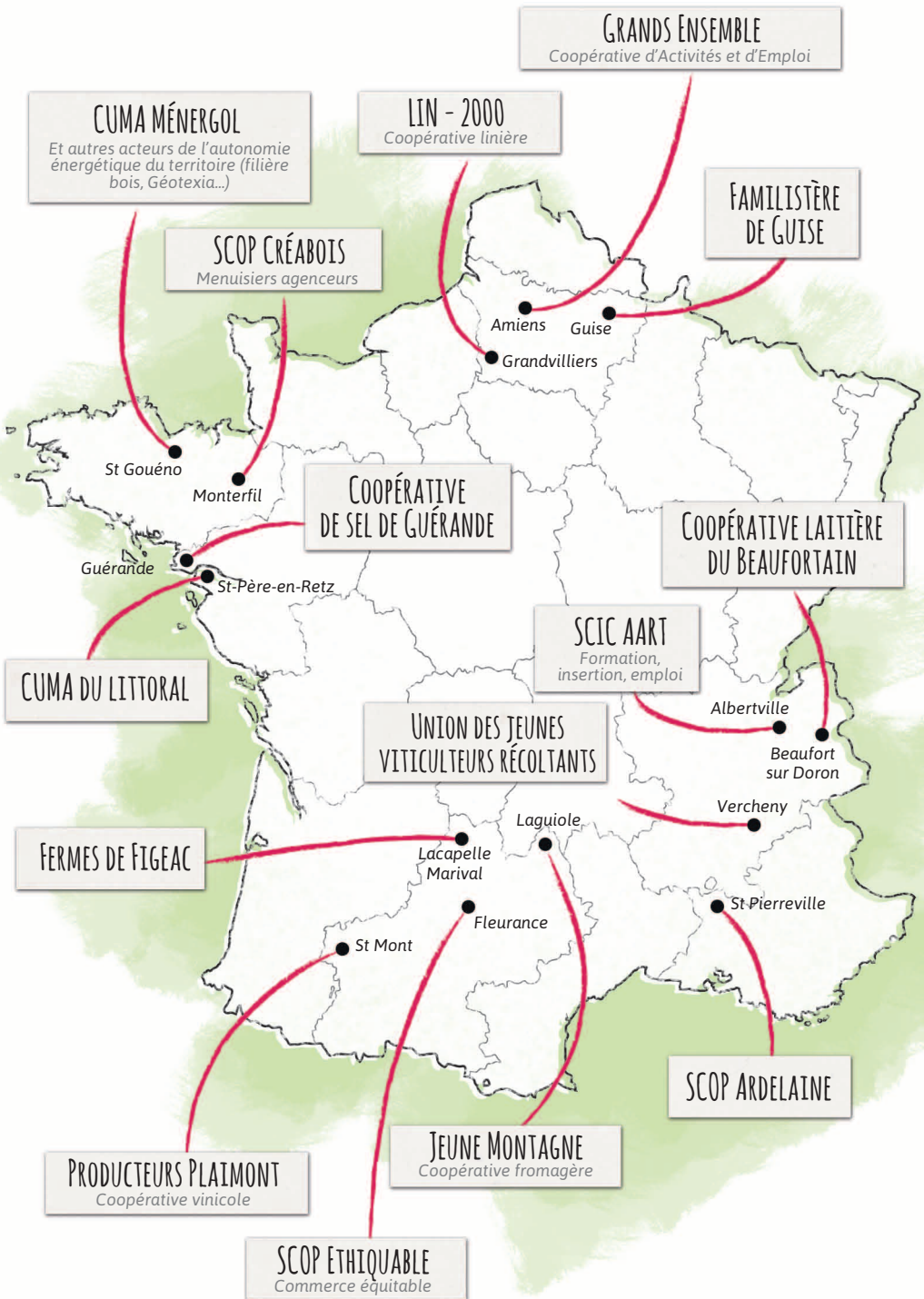
C'est ce qu'ont fait 7 groupes de jeunes salariés et adhérents depuis 2005. Au programme: valeurs et actions de la coopération, **enquêtes dans des coopératives** de tous secteurs d'activités, enquêtes au sein de Fermes de Figeac, proposition au conseil d'administration d'actions sur un thème (circuits courts, énergie, transmission...).

Près de 10 % des adhérents et salariés de Fermes de Figeac ont ainsi été formés à la pratique coopérative.

“
CE QUE JE POURRAIS CONSEILLER
AUX JEUNES, C'EST D'ALLER VOIR
AILLEURS, D'ÊTRE IMAGINATIF.

LA COOPÉRATION NE MÉRITERAIT
PAS DE VIVRE SI ELLE NE DEVAIT
SERVIR LA PAIX ET LA JUSTICE.
ELLE NOUS SERAIT INDIFFÉRENTE
SI ELLE N'ÉTAIT UN MOYEN LENT
MAIS SÛR DE RÉALISER PARMIS
NOUS, DANS LE PEUPLE MODERNE,
CES GRANDES CHOSES DONT NOUS
NE PRONONÇONS LE NOM QU'AVEC
UN SAIN RESPECT - LA LIBERTÉ,
L'ÉGALITÉ ET LA FRATERNITÉ.
ELIE RECLUS - 1866





5e principe ÉDUCATION

ÉDUCATION, FORMATION ET INFORMATION

Les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants élus, leurs gestionnaires et leurs employés l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer effectivement au développement de leur coopérative. Elles informent le grand public, en particulier les jeunes et les dirigeants d'opinion, sur la nature et les avantages de la coopération.



LA RESPONSABILITÉ
APPORTE UN RAISON-
NEMENT ÉCONOMIQUE
PLUS POUSSÉ QUE LES
SEULS DISCOURS DE
QUELQUES-UNS SUR
LE PRIX.

Pour exercer ses responsabilités dans la coopérative, il faut acquérir des savoir-faire: maîtriser le métier de la coop, comprendre les comptes, animer le sociétariat... La formation permet d'acquérir ces compétences. Mais cela ne suffit pas! Car **un coopérateur est un homme libre**, qui pense par lui-même, avec d'autres et pas seulement par les autres. L'éducation rend libre, permet d'être homme, citoyen, coopérateur.

Une vraie coopérative ne formate pas les jeunes pour qu'ils entrent dans un nouveau dogme que l'on nommerait abusivement coopération, elle leur propose de développer des savoir-faire coopératifs (gestion, droit...) et des savoir-être de coopérateur (animation du sociétariat, prospective...).

ON A DIT JUSTEMENT QUE LA COOPÉRATION EST UN MOUVEMENT ÉCONOMIQUE QUI SE SERT DE L'ÉDUCATION, MAIS ON PEUT TOUT AUSSI BIEN RETOURNER LA PROPOSITION ET DIRE QUE LA COOPÉRATION EST UN MOUVEMENT ÉDUCATIF QUI SE SERT DE L'ACTION ÉCONOMIQUE.

W.P. WATKINS

Transmettre des savoir-faire, on y arrive tant bien que mal par la formation notamment. Mais les savoir-être ? Fermes de Figeac s'y essaye: depuis 2005 dans ses formations à la coopération, elle donne l'occasion aux jeunes d'échanger avec d'autres coopérateurs, dans d'autres métiers et sur d'autres territoires.

Elle leur offre la possibilité de s'exercer à la responsabilité et d'acquérir **la double qualité**: tous les ans, les stagiaires proposent des innovations au conseil d'administration.

Elle franchit un cap en 2012, année internationale des coopératives, et mise sur la culture pour contribuer à la construction de l'individu: une exposition photo est réalisée par les jeunes de Fermes de Figeac et Ghyslain Bondoux. Participer à un projet culturel sur le territoire permet de développer de nouvelles capacités, d'accéder au sens et à l'imaginaire, de dépasser l'émotion pour fortifier son expression et son jugement. Pour bâtir la coopérative de demain, ses relations au territoire, la coopérative a besoin d'hommes et de femmes dotés de toutes ces qualités. Il en va de sa responsabilité, et de la leur, d'entreprendre d'apprendre.

Les coopératives reposent sur le fait que **les coopérateurs possèdent plus de qualités que les autres!** Ils sont à la fois bénéficiaires des activités de la coopérative et gestionnaires de celle-ci à travers l'assemblée générale et le conseil d'administration. C'est la **double qualité**. Si l'**adhérent** perd sa qualité de gestionnaire, il devient un simple client et la coopérative une entreprise banale. Si la coopérative n'assure pas le service aux adhérents, le conseil d'administration devient une bande de copains qui refait le monde. C'est sympathique, mais l'adhérent ne bénéficie plus des services qu'il est en droit d'attendre. La double qualité est l'ADN coopératif, le double ressort qui lui permet d'avancer.

3e utopie coopérative

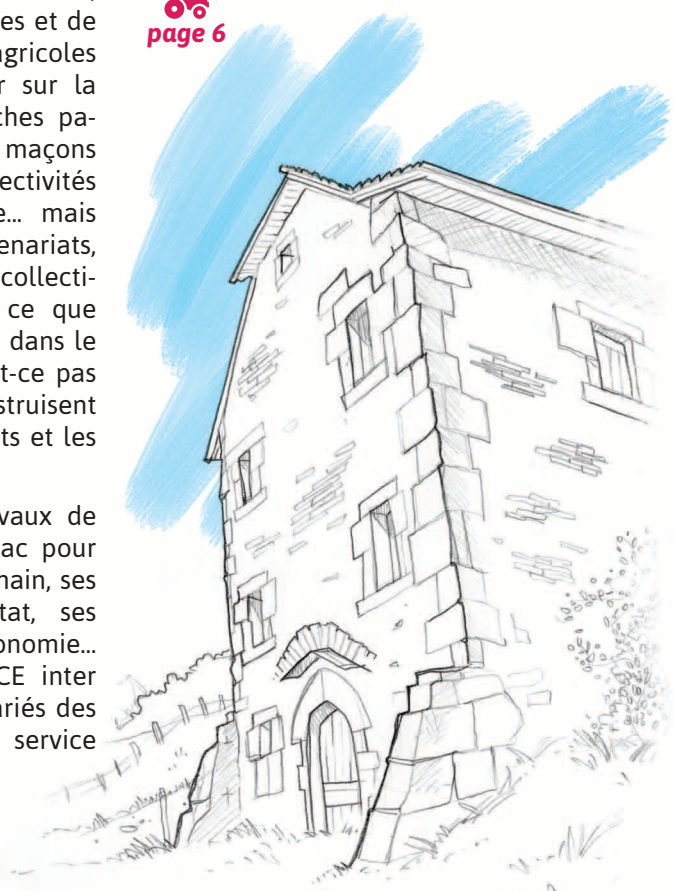
LE TERRITOIRE COOPÉRATIF

Plus large que la petite république coopérative centrée sur la seule **entreprise**, plus mesurée que la grande république coopérative des consommateurs, la troisième utopie est celle de la république coopérative de territoire. Elle s'inscrit dans le territoire de vie. Elle considère que l'individu n'est pas un producteur, ou un consommateur, ou un rugbyman, ou un parent d'élève... mais bien tout cela et souvent plus. **Pour prendre soin des adhérents, la coopérative va prendre soin du territoire**, lieu de production, de vie, de création de richesses et de lien social. Les coopératives agricoles vont évidemment se centrer sur la production agricole, les crèches parentales sur l'éducation, les maçons sur la construction, les collectivités continuer à jouer leur rôle... mais tous peuvent tisser des partenariats, réfléchir ensemble, investir collectivement. C'est certainement ce que l'on découvre quand on vient dans le Mené en Bretagne, mais n'est-ce pas aussi cette utopie que construisent quotidiennement les adhérents et les salariés de Fermes de Figeac ?

La coop participe aux travaux de prospective du Pays de Figeac pour construire le territoire de demain, ses politiques foncières, d'habitat, ses orientations en faveur de l'économie... La coop s'engage dans le CE inter entreprises, pour que les salariés des petites sociétés accèdent au service d'un comité d'entreprise.

Le paysage du Ségala est marqué par la forêt et la beauté de ces villages, mais également façonné par l'élevage. **Manger la viande d'ici, c'est construire le paysage**. Il n'y a pas que dans la protéine dans cette viande, mais aussi de la biodiversité, de la beauté. La viande a le goût du paysage: on peut donc discuter entre éleveur et citoyen. C'est pourquoi Fermes de Figeac a par exemple participé à la charte paysagère.


page 6





le principe COOPÉRATION

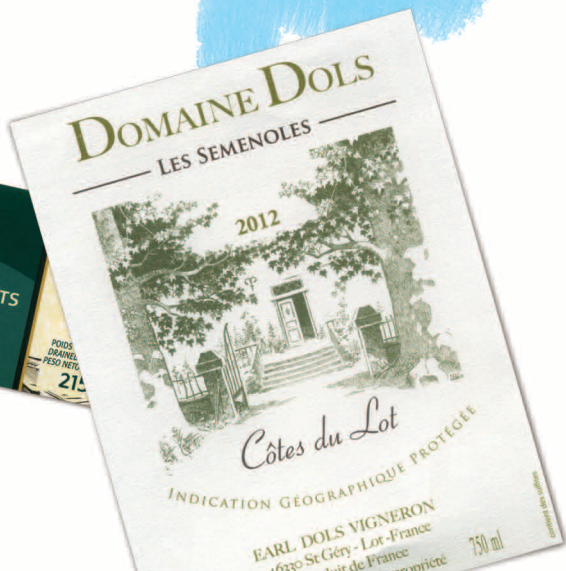
COOPÉRATION ENTRE LES COOPÉRATIVES

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives œuvrent ensemble au sein de structures locales, nationales, régionales et internationales.



LA SICASELI AUJOURD'HUI, C'EST TROP NON AGRICOLE, ÇA RAPPORTE, C'EST BIEN POUR LA RÉGION. POUR LES AGRICULTEURS, CE N'EST PAS SUFFISANT. ON NE S'EST PAS ASSEZ OCCUPÉ DE L'AVAL, À TERME, ON LE PAYERA.

J'AI TRAVILLÉ DANS UNE AUTRE COOP. DE COOPÉRATIVE, ÇA N'AVAIT QUE LE NOM! UN BON ADHÉRENT C'ÉTAIT CELUI SUR LEQUEL ON FAISAIT DE LA MARGE!



Les coopératives se sont organisées en fédération pour défendre leurs intérêts, tisser des partenariats avec les collectivités locales et offrir des services aux coopératives (conseil, formation...). C'est indispensable, mais probablement pas suffisant : pour devenir une véritable force économique et **créer un mouvement social qui pèse dans les débats**, il faut probablement que les coopératives travaillent plus les unes avec les autres. Un agriculteur coopérateur gagne à se former aux fonctions d'administrateur avec un salarié de SCOP (et vice versa !).

À qualité de service et à prix équivalent pourquoi ne pas commercer avec des coopératives dont on partage les mêmes valeurs ? Travailler ensemble renforce le mouvement coopératif. Renforcer le **mouvement coopératif** conforte chacune des coopératives.



Pour bien exercer son métier, il ne faut pas se disperser. Le premier métier de Fermes de Figeac, c'est l'amont de la filière agricole. Apporter aux agriculteurs le conseil, les produits, les services dont ils ont besoin. D'autres coop travaillent sur l'aval : le lait, la viande, les fruits... Les agriculteurs ont besoin de l'ensemble de ces outils. Fermes de Figeac a choisi de ne pas s'engager dans l'aval, mais de travailler en partenariat avec les coop qui y sont, selon le principe de subsidiarité. Fais ce que tu as à faire et fais le bien, je ferai ce que j'ai à faire en le faisant bien, toujours au service de l'agriculteur. Mais ce partenariat est exigeant : les actions doivent être au **bénéfice de l'adhérent** et fondées sur les valeurs coopératives, pas uniquement sur la marge de la coop.

Quand Fermes de Figeac lance la vente de viande dans ses magasins, elle choisit d'intégrer la filière coopérative existante. La coopérative partenaire achète les bêtes à l'éleveur, les abat et les transforme. La viande est ensuite vendue dans les boucheries des Gammert de Fermes de Figeac qui est ainsi **aux deux bouts de la filière : auprès du producteur et du consommateur**. La coopérative utilise ses magasins pour vendre. Ces outils, fruits de la mutualisation entre éleveurs, existent, pourquoi en créer de nouveaux ? La coopérative utilise les outils industriels des autres coopératives pour abattre et transformer. Là aussi, pourquoi ne pas utiliser les investissements et les savoir-faire coopératifs ?

HISTOIRE D'UNE COOPÉRATIVE

Évaluation ISO 26000 (responsabilité sociétale). ● 2014

La SICASELI devient Fermes de Figeac et affirme à la fois son activité agricole et son implication dans le territoire. ● 2011

Certification ISO 14001 (management environnemental). ● 2009

CONTRIBUER DANS LA DURÉE À LA PROMOTION D'UNE AGRICULTURE GESTIONNAIRE DU VIVANT À HAUTE VALEUR AJOUTÉE, INNOVANTE ET OUVERTE AUX AUTRES, POUR PARTICIPER DEPUIS NOTRE TERRITOIRE À UN DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SERVICE DE TOUS LES HOMMES.

Première coopérative agricole française certifiée ISO 9001 (qualité des services et satisfaction client) pour l'activité magasin. ● 2008

Bilan sociétal : évaluation de la coopérative, par tous ceux concernés par son activité, des adhérents aux élus locaux, puis définition d'un plan d'action. ● 2003

La CASELI devient SICASELI, nouveau statut qui permet de vendre aux adhérents comme aux autres habitants du territoire. ● 1991

Création de la CASELI, Coopérative agricole du Ségala Limargue. ● 1985

● 2013 Inauguration du bâtiment de Lacapelle-Marival.

● 2012 Année internationale des coopératives : trois jours de fêtes, débats, rando et expo photo.

● 2010 Premier parc photovoltaïque (p. 28).

● 2010 Le partenariat entre la mairie de Felzyn et la coopérative permet le maintien d'un magasin indispensable aux habitants : de l'agro agricole au Point Poste !

● 2008 Un travail prospective et participatif affirme le **projet coopératif**.

● 2005 Première formation des jeunes à la coopération. Six autres groupes d'une dizaine d'adhérents et salariés suivront (p. 18).

● 2003 Première boucherie des éleveurs du Pays. Après Figeac, ouverture à Sousceyrac.

● 2002 CUMA Lot Environnement, services aux adhérents (semis direct, compostage...) et au territoire (épandage des boues de station d'épuration) (p.5).

● 1995 Atelier de fabrication d'aliment du bétail à Latronquière.

● 1994 Espace produits régionaux au Gamm vert de Figeac.

● 1989 Première prestation de service : épandage d'amendements calcaires pour l'amélioration des sols acides du Ségala.

● 1986 Embauche de trois techniciens agricoles.



TERRITOIRE

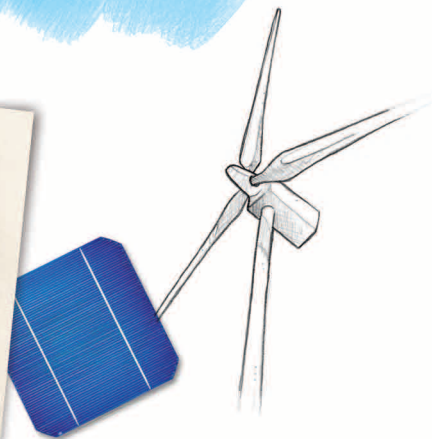
ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTÉ

Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres.



POURQUOI PAS OUVRIR L'ADHÉSION HORS AGRICOLE, POURQUOI PAS AUX CONSOMMATEURS, AUX GENS IMPLIQUÉS DANS LE TERRITOIRE, POURQUOI PAS OUVRIR AUX SALARIÉS AUSSI ?

Fermes de Figeac a utilisé son savoir-faire coopératif pour inventer un modèle technique, économique et juridique pour le développement d'un parc photovoltaïque de 55 500 m² sur des bâtiments des adhérents et de la coopérative. Cet investissement de 34 millions d'euros rapportera (toutes charges déduites) 1,2 million d'euros par an en moyenne. En 3 ans, le parc a produit 25 000 000 kWh, l'équivalent de la consommation annuelle de Figeac, ville de 10 000 habitants. La mutualisation (achat des panneaux, ingénierie, financement, maintenance, bénéfices...) autorise collectivement à prendre des risques que personne n'aurait pris seul. Fort de cette **expertise mutualiste** acquise sur le solaire auprès des adhérents, Fermes de Figeac propose maintenant son ingénierie à l'ensemble des acteurs du territoire. Filière bois, parc éolien... autant de projets où la crédibilité de l'acteur économique qu'est la coopérative rassure les élus, les entreprises, les associations, les particuliers... qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble ; autant de projets où les valeurs coopératives tissent des partenariats fondés sur la confiance et des relations économiques assises sur la transparence.



Une coopérative répond avant tout aux besoins de ses membres. Mais si elle ne fait plus que cela, elle se replie sur elle-même, s'appauvrit faute de profiter des bonnes idées des autres, n'innove plus, car elle ne se préoccupe ni des évolutions des techniques ou de l'économie, ni des générations à venir.

Certaines entreprises produisent tout et n'importe quoi, ici ou ailleurs, à partir du moment où cela permet de rémunérer les capitaux engagés. Être ancré au territoire, c'est produire, au-delà des seules activités agricoles, les

biens et les services dont les membres de la coopérative ont besoin, comme agriculteur, parent, citoyen... La coopérative produit ce dont ses membres ont besoin. Travailler, se cultiver, manger, se chauffer, garder les enfants, se divertir... Nos besoins sont multiples et une entreprise unique ne peut y répondre efficacement. C'est pourquoi, quand on s'éloigne de son cœur de métier, on tisse des partenariats, on investit dans des entreprises qui rendent des services dont on a réellement besoin ou qui produisent des biens utiles.

**IL FAUT VOIR DES
GENS PASSIONNÉS
POUR DEVENIR
PASSIONNÉS!**

Répondre aux besoins des coopérateurs suppose donc de **ne pas dissocier l'économie du social**. C'est le fondement historique de la coopération depuis le XIXe siècle. Plus récemment, et parfois tardivement, les coopératives agricoles se sont préoccupées de produire sans remettre en cause la capacité des générations futures à le faire et à vivre décemment.

À la synergie entre économie et social, on ajoute aujourd'hui l'environnement.



UNE COOPÉRATIVE EN CHIFFRES

25 000 vaches allaitantes



650 adhérents



67 000 000 litres de lait



24 administrateurs 140 salariés

195 000 € en 1995



4 700 000 € en 2014

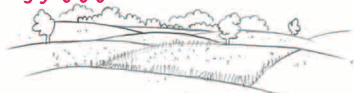
Chiffre d'affaires « terroir »

6 magasins (agriculteurs et grand public)



35 000 hectares de forêts

38 000 hectares de prairies dont 20 000 hectares permanentes



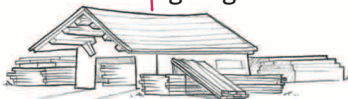
43 000 hectares de surfaces agricoles

10 000 tonnes d'aliments



produits par 1 atelier de fabrication d'aliment du bétail

4 garages de mécanique agricole



1 scierie

5 cantons



entre 250 et 750 m d'altitude



7 salariés conseillent et accompagnent les agriculteurs adhérents

105 agriculteurs mutualisent 30 935 panneaux photovoltaïques sur 189 bâtiments.

Le parc produit 8 000 000 kWh par an



2 472 couverts servis par le Groupe grillades durant l'été 2014

1 site Facebook



À LA SICASELI, IL Y A PLUS DE GENS QUI APPORTENT DU CONSEIL QUE DE GENS QUI VENDENT DES PRODUITS.



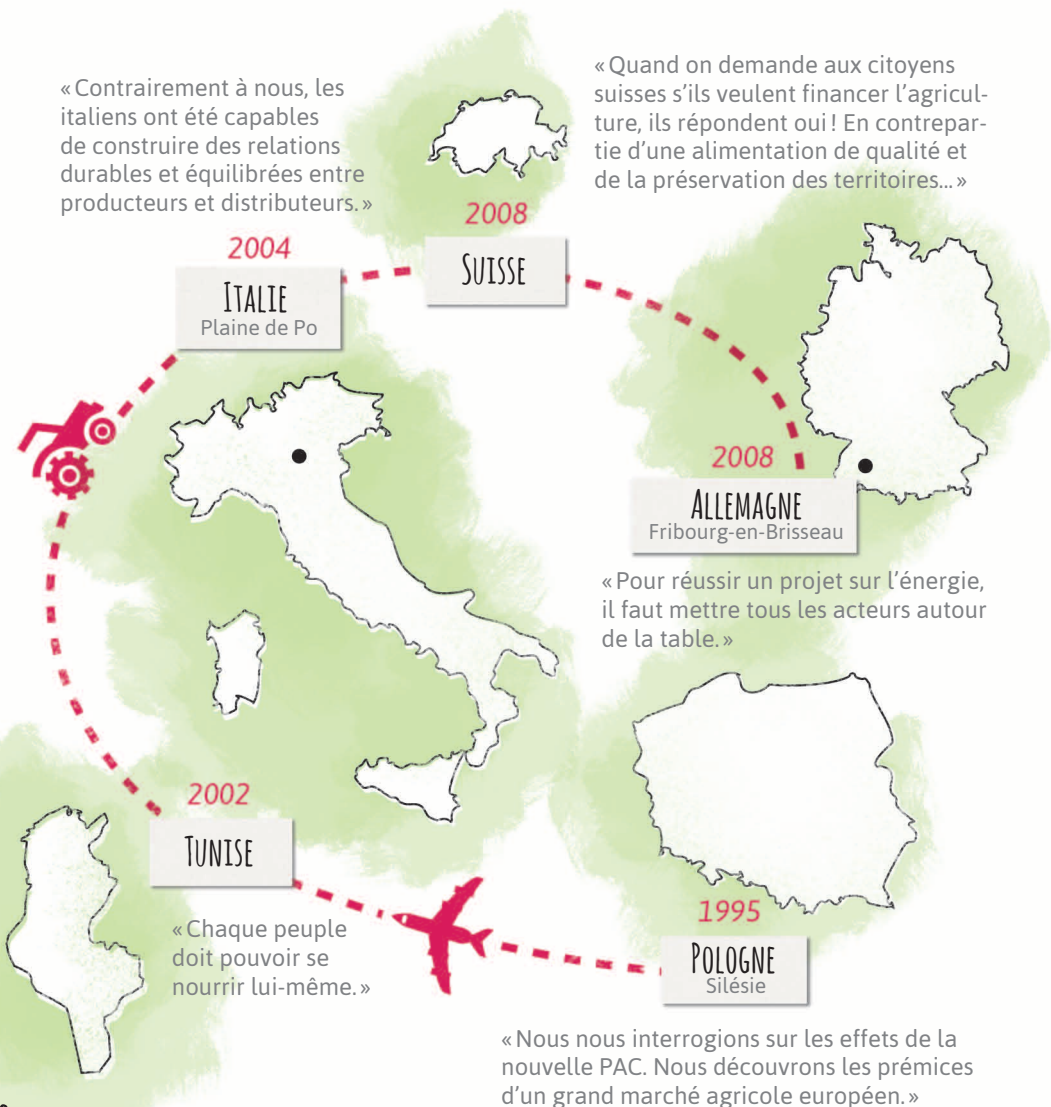
UNE COOPÉRATIVE OUVERTE SUR LE MONDE

Les voyages de Fermes de Figeac dans le monde

Être ancrée au territoire, ne signifie pas rester dans son coin. Bien au contraire : pour connaître les nouvelles techniques, anticiper les évolutions de l'agriculture et comprendre où va le monde, il faut aller à sa rencontre. Régulièrement, des adhérents et salariés de la coopérative partent chercher des informations pour en tirer des enseignements et des actions. Témoignages.

« Contrairement à nous, les italiens ont été capables de construire des relations durables et équilibrées entre producteurs et distributeurs. »

« Quand on demande aux citoyens suisses s'ils veulent financer l'agriculture, ils répondent oui ! En contrepartie d'une alimentation de qualité et de la préservation des territoires... »





« Le développement passe par l'articulation entre l'industrie, les élus les agriculteurs, les associations... »

« La capacité à créer de la valeur ajoutée alors que rien ne le laissait présager. Il faut y arriver chez nous. »

« Un fourmillement démocratique et coopératif qui fortifie l'économie. »

2007

LE MENÉ

2008

LE COMTÉ

2007

GUÉRANDE

2011

LAGUIOLE

« Une tradition sans modernité est stérile, une modernité sans tradition est aveugle », nous apprend André Valadier, fondateur de la coopérative Jeune Montagne. »

2006

BRÉSIL

« Un potentiel agricole énorme, des problèmes sociaux explosifs, des difficultés d'accès au foncier... Comment réussir ici face à un concurrent de cette carrure ? »

« Après de graves crises alimentaires, les consommateurs prennent en main la distribution. Les Japonais nous montrent que la consommation éthique, qui respecte le souhait des consommateurs et le revenu des producteurs, est possible à une grande échelle. Pour cela, les coopératives japonaises n'hésitent pas à affecter un salarié sur dix à l'animation coopérative ! »

2010

JAPON

LA TRANSMISSION

LES JEUNES NE SONT PLUS COOPÉRATEURS

Les jeunes ne l'ont jamais été: on ne naît pas coopérateur, on le devient. Les jeunes sont certes plus individualistes. Mais si c'était une bonne nouvelle? La coopération est en effet une utopie où l'homme est la finalité (pas un moyen ou une «ressource humaine»): dans une coopérative, des individus autonomes décident librement, sans que le groupe les y oblige, de devenir les acteurs et les bénéficiaires de l'entreprise qu'ils construisent jour après jour, démocratiquement. Comment construire cette utopie conciliant liberté des individus et solidarité du collectif?

Par la **formation** d'abord. Par l'implication ensuite dans les organes de gouvernance mais surtout par l'action. Invitons les jeunes à s'investir sur une durée limitée et sur des **actions concrètes** dont ils verront rapidement le résultat.

Le mieux est de faire travailler ensemble adhérents et salariés, pour que chacun comprenne son rôle et celui de l'autre.

La coopération est une vieille idée, ces valeurs demeurent d'une grande justesse, mais se traduisent aujourd'hui en actions différentes de celles construites par les anciens. **Aux jeunes d'être créatifs et de construire leur coopérative!**



JE N'AI JAMAIS EXPLIQUÉ À MON GARS CE QU'EST LA COOPÉRATIVE.

IL NE FAUT PAS FAIRE COMME J'AI FAIT IL FAUT EXPLIQUER DAVANTAGE. LUI ÉTAIT RÉCEPTIF, MAIS NON, C'EST UN TORT, IL FAUT EXPLIQUER DAVANTAGE, C'EST DUR À TRANSMETTRE.

MON PÈRE N'AVAIT PAS DE VOITURE. QUAND J'AI EU 18 ANS, EN 67, J'EMMENAIS MON PÈRE EN RÉUNION. ET J'Y RESTAIS. JE SUIS DEVENU ADMINISTRATEUR COMME ÇA!



L'INNOVATION

Une coopérative est condamnée à innover. Pourquoi? Les adhérents créent une coopérative pour répondre à leur besoin. La société évolue, l'économie change, les habitudes alimentaires se modifient, le climat se dérègle... **Pour continuer à répondre aux besoins de ses adhérents et de ses clients, la coopérative se doit d'évoluer avec eux**, leurs besoins et le monde dans lequel ils vivent et travaillent. Sinon, elle n'a pas de raison d'être.

Performance économique

Le premier type d'innovation est le plus attendu par les adhérents. Il concerne le cœur de métier. La coopérative est le service de recherche-développement qu'aucun des adhérents, seul, ne pourrait s'offrir (p. 4). Certains dénoncent la proximité entre ce service recherche-développement et les services commerciaux de la coop. La distinction entre les deux progresse ces dernières années. Des présidents de coopératives agricoles n'hésitent pas à dire aujourd'hui que les techniciens de coopératives délivreront de plus en plus de conseils et d'outils d'aide à la décision et vendront de moins en moins de produits phyto-sanitaires. Il revient cependant aux adhérents de rester vigilants. Ils doivent également s'interroger sur leur place dans l'innovation elle-même. Pour être sûr de répondre aux adhérents, le mieux est de les associer le plus étroitement possible aux expérimentations. **L'innovation sera de plus en plus une construction commune entre les agriculteurs, qui expérimentent dans leurs champs ou leur étable, et des techniciens et chercheurs qui apportent méthodes et validations scientifiques, et animent la dynamique collective.** Ces innovations sur la production sont déterminantes pour l'avenir de la coopérative. Ce sont elles qui permettent à des SCOP de continuer à prospérer y compris dans des secteurs difficiles comme la métallurgie ou le textile. Ce sont elles que Fermes de Figeac met en place quand elle travaille sur l'**autonomie** fourragère ou sur la fertilisation.

“ SI ON NE PRODUIT QUE DE LA VIANDE OU DU LAIT, NOUS SOMMES MORTS. NOTRE COMPÉTENCE C'EST LA GESTION DU VIVANT. SI NOUS PRODUISONS DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU, DE LA RELATION SOCIALE, NOUS AVONS UN AVENIR.

Utilité sociale

Un deuxième type d'innovation est plus spécifique aux coopératives. Quand elles appréhendent l'homme dans sa globalité, les coopératives, en leur sein ou en travaillant avec d'autres, vont développer de nouveaux services qui vont servir leurs adhérents et plus largement les habitants du territoire et la société. **Les coopératives peuvent donc être des moteurs de l'innovation sociale.**

Développement durable

Un troisième type d'innovation intervient quand la coopérative décide, forte de son expérience dans la synergie entre économie et social, de traiter la question de la durabilité. Comment créer des richesses qui ne soient pas accaparées par des fonds de pension californiens, mais demeurent localement ? **Comment préparer la transition énergétique** notamment en agriculture qui dépend des ressources fossiles ? Comment renforcer le capital impartageable du mouvement coopératif pour transmettre à la prochaine génération les moyens de son épanouissement ? Fermes de Figeac s'y emploie : solaire, bois énergie, valeur ajoutée pour le territoire sont, non seulement des mots d'ordre, mais surtout des réalisations concrètes.

IL Y A DES IDÉES QUI RESTENT DES IDÉES
IL Y A DES IDÉES QUI DEVIENNENT DES ÉTUDES
IL Y A DES IDÉES QUI NE DONNENT RIEN PARCE QUE L'EXPÉRIMENTATION MONTRE QUE C'EST PAS INTÉRESSANT
...ET IL Y A DES TRUCS QUI DÉBOUCHENT!

FACE AU MONDE QUI CHANGE, IL VAUT MIEUX PENSER LE CHANGEMENT QUE CHANGER LE PANSEMENT.
Francis Blanche





RÉPONSE DE PIERRE LAFRAGETTE À PIERRE BENOIT

Farouchement cramponnés au sol»,
Oui. **Pierre BENOIT** a raison, nous le sommes. «Hostiles aux innovations», non, je ne le pense pas. Mais n'attendez pas de nous la révolution. On ne prépare pas le grand soir. On ne court pas non plus après la fortune bling-bling ou la rentabilité à deux chiffres qui exclue, appauvrit ici et ailleurs. Lentement, c'est vrai, mais sûrement, nous construisons une économie pour vivre de notre travail et pour participer, depuis notre territoire, à un développement durable au service de tous.

Et pour cela, nous avons un secret, transmis par nos parents. Allons-nous le dissimuler jalousement dans nos «noires châtaigneraies»? Il ne nous appartient pas. Nous le partageons avec un milliard de paysans, de consommateurs, de tisserands, d'habitants, de pêcheurs... d'hommes et de femmes, qui, comme nous, mettent l'Homme au cœur de l'économie. Nous en avons rencontré beaucoup du Japon à l'Ardèche. Notre secret à tous, c'est la coopération. De belles valeurs me direz-vous! Oui, mais pas pour discourir: pour agir. Pas pour foncer tête baissée, pour innover.

**RÉSOLUMENT INNOVANT
POUR RESTER FAROUCHEMENT
CRAMPONNÉS AU SOL.**

Nous utilisons cette utopie vieille de deux siècles pour construire le Ségala de demain. Un pays où l'on travaille pour vivre et où l'on vit ensemble. Un pays où nous sommes éleveurs mais dont nous sommes, au côté de beaucoup d'autres, les citoyens.

L'innovation technique dans notre métier est essentielle, mais nourrit et est nourrie en retour par l'innovation sociétale dans notre pays. Nous portons la première et contribuons à la seconde en apportant notre savoir-faire coopératif.


page
1



Pierre Lafragette,
Président de Fermes de Figeac



Ce carnet de route s'adresse à ceux qui veulent découvrir les coopératives. Les jeunes éleveurs du Ségala qui s'interrogent sur ces vieux outils coopératifs, comme le citoyen qui se pose des questions sur le rôle de l'agriculture, ou le coopérateur d'une SCOP qui rencontre ses cousins en coopération. À tous, ce carnet propose une première découverte de la coopération.

Liberté, égalité, fraternité : les coopératives mettent en œuvre quotidiennement les principes républicains dans le monde de l'entreprise. Ce carnet repart de ces fondamentaux, les explique et les illustre avec l'expérience de Fermes de Figeac.

Charge à chacun de poursuivre ensuite librement son voyage.



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) :
l'Europe investit dans les zones rurales



Initiative cofinancée par l'Union Européenne
via le programme LEADER, Axe 4 du FEDER 2007-2013

8€



ISBN : 978-2-9547155-0-6



Conception et rédaction : **Yves Cariou**
Oxymore, les ateliers de l'innovation sociale

Portraits photo : **Ghyslain Bondoux**
Dessins et graphisme : **Studio Crumble**



Éditeur : **Des Idées et des Pratiques** - 13-15 Place Jehanin - 35 190 Bécherel.

Imprimeur : **Cloître Imprimeurs** - ZA Voie express RN12 - 29800 Saint-Thonan.

Achevé d'imprimer sur les presses de Cloître Imprimeurs à Saint-Thonan en nov 2014.

Dépôt légal : **novembre 2013**. Deuxième édition.